



L'UNION NATIONALE
DES
SGPEN-CGT



à Paris le 6 janvier 2006

Réf. MC/DG - 04/2006

à Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75010 PARIS

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 27 décembre 2005, vous nous annoncez la suppression du corps des agents techniques de laboratoire et leur intégration dans le corps des aides techniques de laboratoire.

Nous considérons que cette mesure va dans le bon sens mais appelle une accélération de la réforme de la filière laboratoire.

Monsieur le Ministre, en ce qui concerne le corps des agents administratifs, rien ne justifie, comme pour les agents techniques de laboratoire, son maintien, c'est pourquoi nous réitérons notre demande de sa suppression et de son intégration dans le corps des adjoints administratifs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Michel CAUSSEMILLE,
Secrétaire Général.

Union Nationale des Syndicats Généraux des Personnels de l'Education Nationale

55, rue Pixérécourt - 75020 PARIS - Téléphone : 01 46 36 76 93 - Télécopie : 01 46 36 42 63 - CCP : 46 40 96 H PARIS
Adresse électronique : ATOSS.CGT@wanadoo.fr